

Guide sur l'ELBP destiné aux responsables et coordinateurs de programmes

L'objectif de ce guide est de répondre aux attentes et besoins des programmes CLIC en fournissant les informations essentielles sur l'Évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP), selon les recommandations de IRCC contenues dans l'entente **S218716004**. En raison des objectifs définis par IRCC dans cette entente signée en 2020 et amendée en 2021, nous avons regroupé les informations et extraits essentiels issus de différentes ressources :

- NCLC, Français langue seconde pour adultes (2012)
- Cadre théorique des NCLC et des CLB (2012)
- NCLC, Trousse de soutien (2013)
- Le camp de formation aux NCLC ([Camp de formation aux NCLC – Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens \(language.ca\)](#))
- Formation à l'ELBP ([Introduction à l'ELBP – Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens \(language.ca\)](#))

Ce guide se veut inclusif. Il s'adresse aussi bien aux responsables et coordonnateurs des programmes CLIC très informés sur les NCLC qu'à ceux qui ont moins d'expérience. Les plus aguerris d'entre eux peuvent se dispenser de lire certains passages. Chacun doit pouvoir y trouver les réponses à ses questions. Le document a été mis à leur disposition, au cours d'une formation sur l'ELBP qui a eu lieu de juillet à octobre 2021. L'occasion leur a ainsi été donnée de faire part de leurs questionnements et de leurs commentaires sur une période de plusieurs mois. Le document a également servi de contenu de formation et de réflexion. L'objectif a été de concevoir un document qui répond le mieux possible aux besoins des responsables. Lorsque cette période d'échange a été terminée, le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens a finalisé le document.

Le document se divise en quatre grandes parties. La première est consacrée à la notion de cadre de référence pour les langues. La deuxième aborde plus particulièrement les niveaux de compétence linguistique canadiens. Ces deux premières parties permettent de comprendre le contexte dans lequel l'ELBP est implanté dans votre institution. La troisième partie est justement consacrée à ce protocole d'évaluation. Enfin, la quatrième partie vous permet d'avoir une vue d'ensemble de la formation offerte aux instructeurs en vue de leur certification du point de vue des différents acteurs.



I. Un cadre de référence pour les langues

Qu'est-ce qu'un cadre de référence pour les langues?

Un cadre de référence pour les langues est le point de départ de l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation d'une langue seconde ou étrangère. C'est en quelque sorte un guide de principes théoriques et de références qui propose une base commune pour élaborer des programmes de langues, des référentiels, des examens, des manuels de cours, etc.

Un cadre de référence se veut un instrument pratique, d'une part, pour définir et atteindre les objectifs d'enseignement et d'apprentissage des langues et, d'autre part, pour choisir les moyens d'y parvenir. Il sert ainsi de référence commune aux intervenants clés du milieu des langues pour reconnaître, décrire et mesurer **la compétence langagière** des apprenants.

EN BREF

Que veut dire « compétence langagière »?

La compétence langagière est la capacité à utiliser la langue pour communiquer. Elle représente un ensemble de ressources que l'on peut mobiliser de façon à communiquer efficacement. Elle se réfère aussi à l'habileté d'utiliser la langue comme instrument de pensée et de communication dans des situations variées. Une compétence langagière peut seulement être observée ou évaluée lorsqu'elle est en train de se produire dans une tâche particulière, à un moment particulier (dans l'action). Le niveau de compétence langagière varie d'une personne à l'autre.

Exemples pour illustrer la compétence langagière :

- Yani peut lire une carte postale envoyée par son ami. (Compréhension de l'écrit – Niveau 2)
- Alvaro peut faire un exposé à de nouveaux employés sur les avantages offerts par l'entreprise. (Expression orale – Niveau 7)



Pourquoi un cadre de référence pour les langues?

L'intention première d'un cadre de référence pour les langues est de fournir une base commune pour les intervenants du milieu des langues. Toutefois, un cadre de référence n'a pas pour but d'imposer un programme d'enseignement ni une méthode pédagogique, ni une norme en particulier. Un cadre de référence peut servir à plusieurs fins :

Devenir une référence à l'intérieur d'un même pays ou à l'échelle internationale.

- Les intervenants du milieu des langues se réfèrent tous au même cadre de référence pour répondre à leurs besoins.

Aider à établir des paramètres communs aux fins de la description et de la mesure de la compétence langagière.

- Les intervenants du milieu des langues s'entendent tous sur le sens de la notion de compétence langagière.

Procurer un système transparent et cohérent pour décrire la compétence langagière, pour établir le profil de la compétence langagière et pour rendre compte de la progression des apprentissages.

- Les intervenants du milieu des langues peuvent facilement reconnaître la compétence langagière au moyen d'attestations, de certificats ou d'évaluations.

Faciliter l'établissement de normes linguistiques pour l'exercice de certains métiers et professions.

- Les intervenants du milieu des langues peuvent favoriser un rapprochement entre les établissements d'enseignement, le milieu de travail et les organismes publics.



Un cadre de référence pour les langues au Canada

Les niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) sont un cadre de référence canadien visant à décrire, évaluer et reconnaître la compétence langagière en français langue seconde (FLS) des immigrants adultes qui désirent vivre et travailler au Canada. Le cadre de référence est un outil au service des communautés francophones en situation minoritaire au Canada et favorise par conséquent le rayonnement du français au Canada. Son objectif principal est de répondre aux besoins des intervenants du milieu des langues et des apprenants adultes du FLS. Il s'insère dans le cadre des politiques du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (à l'exception du Québec) pour le soutien à l'intégration des immigrants adultes.

Outre les NCLC, d'autres cadres de référence liés à l'enseignement et à l'apprentissage d'une langue sont utilisés au Canada :

- les *Canadian Language Benchmarks*¹;
- l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français pour les personnes immigrantes adultes*²;
- les *Normes de qualification relatives aux langues officielles*³;
- le *Cadre européen commun de référence pour les langues*⁴.

Les *Canadian Language Benchmarks* (CLB) sont le cadre de référence canadien pour décrire, évaluer et reconnaître la compétence langagière en anglais langue seconde (ALS) des immigrants adultes qui désirent vivre et travailler au Canada. Il comprend 12 niveaux de progression. Les CLB sont utilisés dans la plupart des programmes d'ALS destinés aux immigrants adultes à travers le Canada. Les enseignants d'ALS préparent leur matériel d'enseignement et enseignent leurs leçons selon les niveaux et l'approche des CLB. Plusieurs tests d'anglais langue seconde ont aussi été élaborés selon les différents niveaux CLB. Les CLB sont aussi très connus des conseils sectoriels au Canada.

L'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français pour les personnes immigrantes adultes* est le cadre de référence en vigueur au Québec. Inspiré et adapté des CLB, ce cadre de référence présente 12 niveaux qui décrivent sous forme de comportements observables les compétences en français des personnes immigrantes. Le cadre permet aux personnes immigrantes adultes qui apprennent le français d'être informées du développement de leurs compétences en français et de les faire valoir auprès des établissements d'enseignement, des organismes publics ou des employeurs au Québec.

Les *Normes de qualification relatives aux langues officielles* s'appliquent aux postes de la fonction publique du Canada qui exigent l'utilisation des deux langues officielles – le français et l'anglais. Les normes définissent les niveaux de compétence linguistique requis pour occuper les postes désignés « bilingues ». On distingue trois niveaux de compétence linguistique générale pour la seconde langue officielle. Les compétences linguistiques et les niveaux de compétence sont déterminés de manière objective et doivent correspondre aux fonctions et responsabilités du poste qui se rapportent aux communications avec le public, à la prestation des services et à la langue de travail. Les normes s'appliquent à tous les groupes professionnels du gouvernement du Canada.

¹ [Publications anglaises – téléchargeable – Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens \(language.ca\)](https://www.language.ca/publications-anglaises-téléchargeable)

² [NM echelle niveaux competences.pdf \(quebec.ca\)](https://www.nm-echelle-niveaux-competences.pdf)

³ [Normes de qualification relatives aux langues officielles - Canada.ca](https://www.normes-de-qualification-relatives-aux-langues-officielles-canada.ca)

⁴ [16802fc3a8 \(coe.int\)](https://www.coe.int)



Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) est un instrument de référence développé par le Conseil de l'Europe afin d'offrir une base commune pour l'élaboration de programmes de langues étrangères, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Le CECR est disponible en 38 langues et présente six niveaux de compétences en langue. Les enseignants des programmes d'immersion, des programmes intensifs ou des programmes de base en français au Canada se servent du CECR comme outil pour favoriser le développement de compétences en communication orale auprès de leurs élèves. Les administrateurs d'écoles et les conseillers en langues s'inspirent également du CECR pour élaborer des programmes et pour évaluer la compétence langagière en FLS.

Le tableau ci-dessous permet de situer les NCLC par rapport aux autres cadres de référence et de les distinguer en fonction de quelques critères :

- les dates de création et de mises à jour éventuelles;
- les contextes d'élaboration;
- les pays ou les provinces où ces normes sont utilisées;
- le nombre de niveaux de compétence choisi pour décrire le développement de la compétence langagière;
- les publics visés;
- les langues concernées.

TABLEAU

	NCLC	CLB	Échelle québécoise	Normes de qualification relatives aux langues officielles	CECR
Les dates de création et de mises à jour éventuelles	2002 2006 2012	1996 2000 2012	1997 2000 2012	2008 2010 (versions révisées)	1997 (version provisoire) 2001
Les contextes d'élaboration	Canada	Canada	Canada (Québec)	Canada	Conseil de l'Europe
Les pays où ces normes peuvent être utilisées	Canada	Canada	Canada (Québec)	Canada	Potentiellement tous les pays
Le nombre de niveaux de compétence choisis pour décrire le développement de la compétence langagière	12	12	12	3	6 (peuvent être détaillés dans des niveaux plus fins, selon les exigences)
Les publics visés	Adultes immigrants ou adultes canadiens au Canada	Adultes immigrants ou adultes canadiens au Canada	Adultes immigrants ou en voie d'immigration au Québec	Employés de la fonction publique du Canada	Principalement les adultes et adolescents, avec possibilité d'adaptation à tous les publics
Les langues concernées	Le français	L'anglais	Le français	Le français et l'anglais	Potentiellement toutes les langues, dont le français et l'anglais

II. Les niveaux de compétence linguistique canadiens

Concrètement, les niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) se présentent comme une échelle de 12 niveaux de progression de la compétence en français langue seconde (FLS). Chaque niveau décrit ce qu'une personne est capable de faire en FLS en compréhension de l'oral, en expression orale, en compréhension de l'écrit et en expression écrite, et ce, dans un milieu d'enseignement, de formation, de travail ou de vie communautaire. Les niveaux progressent du stade débutant jusqu'au stade avancé. Les NCLC servent d'ancrage ou de base pour décrire, enseigner, apprendre et évaluer les compétences linguistiques en FLS des apprenants adultes partout au Canada, particulièrement auprès d'immigrants adultes. Ainsi, les NCLC représentent le cadre de référence utilisé pour l'enseignement et l'apprentissage du FLS au Canada. Le cadre de référence existe aussi pour l'anglais langue seconde, sous le nom de *Canadian Language Benchmarks* (CLB).

Que sont exactement les NCLC?

Plusieurs mots peuvent définir de façon générale ce que sont les NCLC : cadre de référence, échelle, norme, instrument de référence, base commune. Mais pour comprendre de façon plus précise ce que sont les NCLC, il faut aussi savoir ce qu'ils ne sont pas.

EN BREF

Les NCLC sont :

- Une échelle à 12 niveaux divisée en trois stades (débutant, intermédiaire, avancé).
- Un cadre de référence qui décrit les habiletés d'un apprenant adulte en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite.
- Des tâches authentiques de communication, selon le contexte d'apprentissage, dans un milieu d'enseignement, de formation, de travail ou de vie communautaire.
(Ex. : « Répondre au téléphone et donner des renseignements simples à la personne qui appelle. » Expression orale – Niveau 5)

Les NCLC ne sont pas :

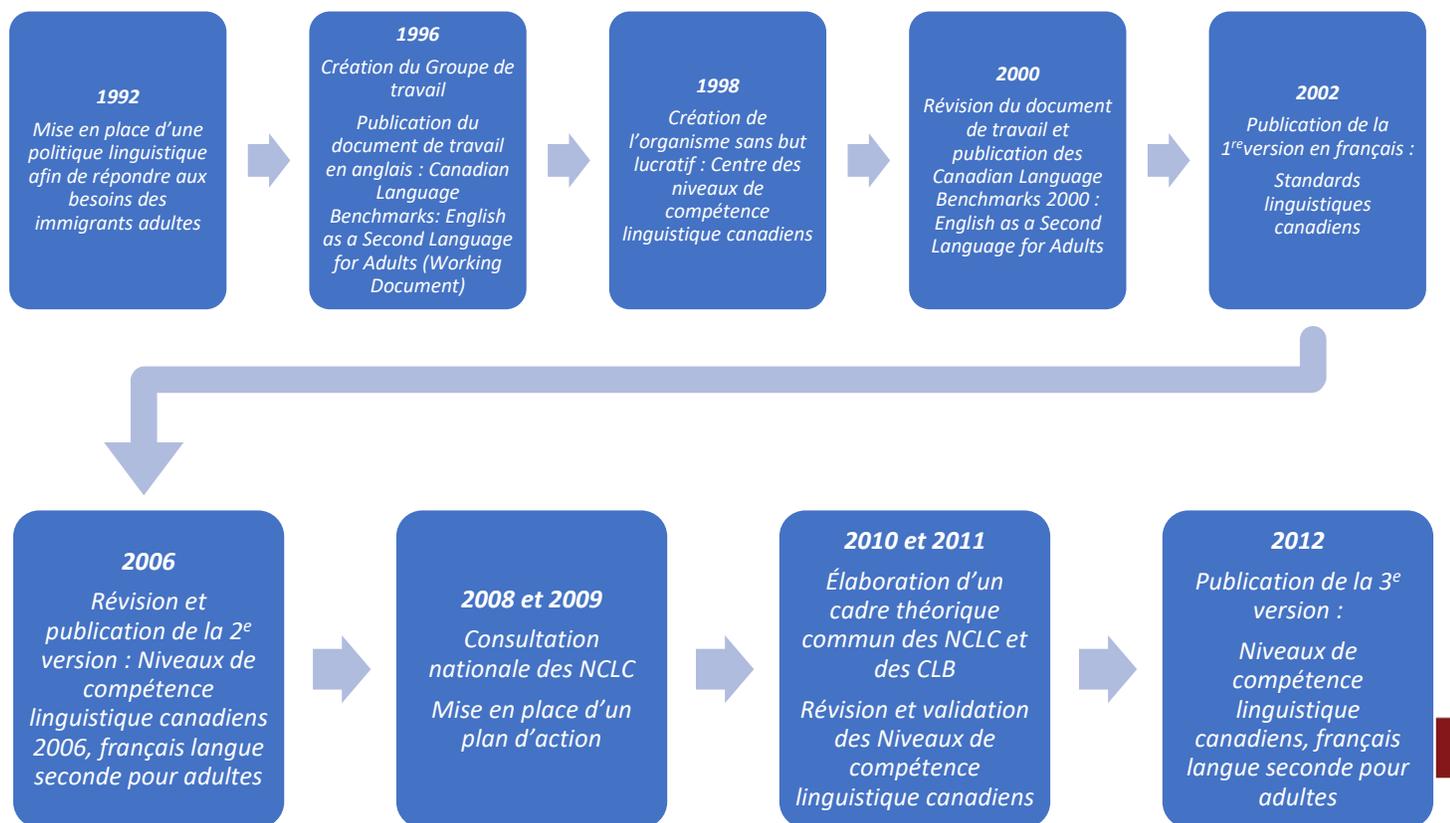
- Une description de la connaissance d'éléments distincts de la langue (p. ex., structures syntaxiques précises, règles de prononciation, éléments de vocabulaire, micro-fonctions et conventions culturelles).
- Un programme-cadre : les NCLC ne dictent pas l'élaboration de programmes d'études ni de plans de cours locaux.
- Une méthode d'enseignement ni un guide pédagogique.
- Un instrument de mesure.

D'où viennent les NCLC?

L'élaboration des NCLC s'inscrit dans une chronologie d'événements liés aux besoins en matière d'établissement des immigrants adultes au Canada.

En 1992, le gouvernement du Canada a mis en place une politique linguistique afin d'assurer une meilleure intégration sociale, culturelle et économique des immigrants adultes. En 2002, la première version des NCLC a vu le jour. Elle était une traduction de la version anglaise *Canadian Language Benchmarks 2000 : English as a Second Language for Adults*. Par la suite, la rétroaction de la communauté des professionnels de FLS a permis d'élaborer deux versions révisées et intitulées *Niveaux de compétence linguistique canadiens : français langue seconde pour adultes*, la première en 2006 et la deuxième en 2013.

La ligne du temps ci-dessous (page suivante) illustre les moments clés des NCLC, moments qui représentent en quelque sorte le caractère vivant des NCLC et leur évolution constante depuis la création, l'adaptation, la révision et la publication des trois versions au Canada.



À quoi servent les NCLC?

Les NCLC représentent le cadre de référence canadien utilisé pour **enseigner, apprendre et évaluer** le FLS auprès d'apprenants adultes partout au Canada.

Pour enseigner le FLS : Les NCLC sont utilisés dans la plupart des programmes de FLS destinés aux immigrants adultes à travers le Canada. Les formateurs de FLS peuvent se servir des différents niveaux des NCLC pour planifier et pour élaborer le contenu à enseigner. Cependant, il importe de savoir que les NCLC n'indiquent pas en détail les éléments de syntaxe ni les mots de vocabulaire, ni les règles de prononciation à enseigner à chacun des niveaux. Il revient au formateur lui-même d'inclure ces éléments dans sa planification.

Pour apprendre le FLS : Les NCLC sont utiles pour les apprenants adultes qui étudient le FLS. Les apprenants peuvent ainsi apprendre le français selon des niveaux reconnus partout au Canada et situer leurs objectifs d'apprentissage selon leurs besoins. La description de chacun des niveaux permet aussi aux apprenants d'identifier et de mesurer leur progrès tout au long de leur formation.

Pour évaluer le FLS : Les NCLC sont utilisés pour élaborer des outils d'évaluation du FLS. Ces tests visent souvent à orienter l'apprenant dans une classe de FLS de niveau approprié, à évaluer la compétence en français à la fin d'une formation de FLS, et à tracer un profil linguistique ou à rendre compte de la compétence en français aux fins d'emploi dans un secteur spécifique.

À qui s'adressent les NCLC?

Les NCLC s'adressent à plusieurs groupes de professionnels et d'intervenants du milieu des langues, par exemple :

LES INSTRUCTEURS DE FLS

Les instructeurs de français langue seconde (CLIC et FLS) sont les principaux intervenants dans l'implantation de l'ELBP puisque ce sont eux qui utilisent ce nouveau protocole d'évaluation en salle de classe. C'est pour cette raison qu'ils doivent obligatoirement suivre toutes les étapes de la formation aux NCLC et à l'ELBP. Les instructeurs se servent des NCLC pour :

- définir les besoins d'apprentissage de leurs apprenants;
- discuter des progrès de leurs apprenants en lien avec leurs objectifs d'apprentissage;
- élaborer des leçons et activités de FLS qui font le lien entre la salle de classe et la vie quotidienne;
- évaluer leurs apprenants avant, pendant ou à la fin de la formation.



LES CHAMPIONS

Les champions sont des instructeurs qui utilisent depuis plusieurs années l'ELBP et qui ont suivi la formation de champion. Ils sont sélectionnés par les responsables et coordonnateurs de programme pour suivre la formation. Ils deviennent ensuite des personnes-ressources pour les instructeurs, mais aussi pour les responsables. Il est important de noter que certaines institutions n'ont pas de champion et que dans d'autres institutions, ils portent un autre titre. De plus, certains champions peuvent assumer des tâches supplémentaires à la demande des responsables et coordonnateurs de programmes. Cela dépend des institutions.

LES RESPONSABLES ET COORDONNATEURS DE PROGRAMMES DE FLS

Les responsables et coordonnateurs de programmes sont fortement encouragés à se familiariser avec l'utilisation du portfolio en salle de classe, car cela affectera leur gestion du programme de formation. Il est important qu'ils soient au courant des détails entourant l'implantation de l'ELBP pour pouvoir :

- guider/encadrer leur équipe;
- assurer la planification annuelle.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette description est très générale et ne reflète pas l'ensemble des responsabilités des responsables et coordonnateurs de programmes. De plus, selon l'institution, les responsabilités peuvent varier.

LES SPÉCIALISTES

Les spécialistes sont des personnes recrutées dans certaines institutions afin d'harmoniser les pratiques d'enseignement et d'évaluation. Elles possèdent une formation universitaire qui font d'eux des spécialistes de la didactique des langues secondes aptes à articuler théorie et pratique en matière d'enseignement et d'évaluation et à gérer l'implantation de nouveaux protocoles et outils dans leur institution.

LES APPRENANTS DE FLS

Les apprenants sont les principaux bénéficiaires des NCLC. Ils bénéficient d'une échelle de niveaux de compétence en FLS reconnue et acceptée partout au Canada afin de situer leur progression et leur compétence en français. Les apprenants peuvent ainsi se servir des NCLC pour :

- situer leur niveau de compétence en FLS au regard de 12 niveaux reconnus partout au Canada;
- définir et atteindre leurs objectifs d'apprentissage;
- justifier leur capacité à comprendre et à parler le français en vue d'obtenir la citoyenneté canadienne (NCLC 4 est le minimum requis par Citoyenneté et Immigration Canada);
- s'autoévaluer dans leur compétence en FLS.



LES CONSEILLERS EN EMPLOI ET LES EMPLOYEURS

Les conseillers en emploi et les employeurs se réfèrent en général aux NCLC afin d'établir un pont entre la compétence langagière des immigrants en recherche d'emploi et les exigences du marché du travail. Les conseillers en emploi et les employeurs se servent ainsi des NCLC pour :

- établir un diagnostic de la compétence langagière des immigrants en recherche d'emploi;
- fournir des conseils sur les choix de carrière et la formation nécessaire aux immigrants selon leurs compétences en français;
- développer des outils utiles à la sélection et à l'accompagnement des immigrants en milieu de travail.

LES CONCEPTEURS DE TESTS

Les concepteurs de tests se réfèrent au cadre de référence des NCLC afin de construire tout type de tests qui mesurent la compétence langagière à l'oral ou à l'écrit en FLS. Les NCLC contiennent des exemples de tâches qui permettent l'élaboration de tests ainsi que l'adaptation de ceux-ci pour un public cible. Les concepteurs de tests se servent ainsi des NCLC pour :

- concevoir des outils d'évaluation du FLS tels que des tests de compétence, de classement ou de rendement;
- établir la progression de la compétence langagière sur le continuum des 12 niveaux;
- déterminer les critères d'évaluation de la compétence langagière;
- élaborer des tâches de communication qui mesurent un ou plusieurs niveaux à la fois.

LES ÉVALUATEURS

Les évaluateurs administrent les tests de compétence, de classement ou de rendement en FLS basés sur les NCLC. Ils doivent au préalable obtenir une certification d'évaluateur. Ils se servent des NCLC pour :

- situer l'apprenant sur le continuum de 12 niveaux de progression de la compétence langagière;
- interpréter les comportements observés durant la réalisation d'une ou de plusieurs tâches selon les critères d'évaluation;
- prendre des décisions liées au classement et au rendement en FLS;
- offrir une rétroaction selon les résultats atteints.

En conclusion, nous insistons sur le fait que la liste n'est pas exhaustive. De plus, chaque institution d'enseignement du FLS aux adultes immigrants possède un organigramme qui lui est propre. La description des tâches, voire les titres d'emploi peuvent varier. C'est pour cette raison que nous avons prévu, dans les annexes de ce document, un espace qui permet à chaque institution d'ajouter les informations que les équipes jugent utiles, par exemple : organigramme de l'institution; répartition des rôles en fonction des demandes ou besoins des apprenants, etc.



III. L'évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP)

Qu'est-ce que l'Évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP)?

L'évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP) est un protocole d'évaluation mis à la disposition des instructeurs qui enseignent avec les niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC). Cet outil fait partie du mode d'évaluation linguistique mis en place pour les programmes de langue subventionnés par Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESSC).

L'ELBP favorise le dialogue entre l'instructeur et l'apprenant. Elle permet à l'apprenant de témoigner de son parcours d'apprentissage de la langue et des objectifs personnels qu'il a réussi à atteindre. L'ELBP est une démarche menée conjointement par l'instructeur et l'apprenant tout au long du cycle d'apprentissage ou d'enseignement. Ensemble, ils fixent des objectifs d'apprentissage linguistique, recueillent de nombreuses preuves de la compétence langagière dans divers contextes sur une période de temps déterminée, analysent ces traces et reviennent sur les progrès accomplis. Ces traces sont regroupées dans un portfolio. Cette façon de faire incite l'apprenant à devenir autonome et activement engagé dans son apprentissage. De plus, il devient conscient et responsable de sa progression selon le cadre des NCLC. L'ELBP est une démarche facilitant l'acquisition de connaissances et de compétences métacognitives que l'apprenant peut mettre en pratique dans d'autres aspects de sa vie.

Mon portfolio NCLC

Le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens, suite à la demande de plusieurs instructeurs et avec l'appui et le financement d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, s'est vu confier le mandat de simplifier la version papier du portfolio NCLC 1-4 et NCLC 5-8 et de créer un portfolio numérique pour les NCLC 1-2, 3-4, 5-6 et 7-8.

Ce portfolio numérique, destiné aux apprenants et aux instructeurs, est rédigé dans un style adapté à la progression des NCLC, et propose diverses activités interactives par niveau. Ces activités permettent de perfectionner, en contexte, la production écrite, la compréhension de l'oral et la compréhension de l'écrit, et les divers thèmes abordés peuvent donner lieu à des échanges fructueux entre apprenants.

Chaque portfolio, NCLC 1-4 et NCLC 5-8, est divisé en deux sections : une section intitulée « Mon Canada » pour en savoir plus sur les divers aspects de la vie au Canada, et une section intitulée « Français pratique » pour perfectionner, toujours en contexte, le vocabulaire et divers points de grammaire.



Le portfolio numérique est donc disponible par internet sur la plateforme « Avenue.ca » et peut être utilisé en salle de classe, en mode hybride, ou en autoapprentissage en fonction du niveau et des besoins des apprenants.

Ce portfolio numérique a été présenté à plusieurs coordonnateurs de programme et instructeurs qui ont tous manifesté un intérêt certain pour son utilisation avec leurs apprenants.

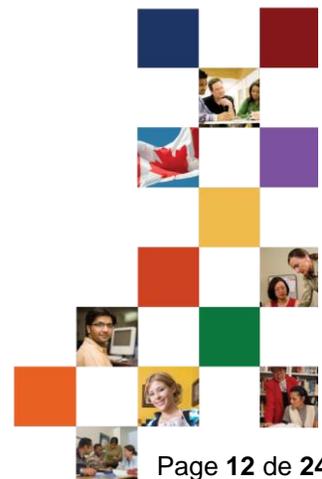
Origines de l'ELBP

L'évaluation basée sur le portfolio en éducation a été conçue au début des années 1990 pour que les instructeurs puissent justifier les résultats obtenus par les apprenants. Planifiée par l'instructeur, conjointement avec l'apprenant, cette approche est considérée comme une forme d'évaluation « authentique » et complémentaire aux méthodes d'évaluation traditionnelles. L'évaluation basée sur le portfolio fournit aux instructeurs et aux apprenants un outil pour documenter l'apprentissage, le passer en revue, l'analyser et y réfléchir. Depuis qu'elle existe, cette méthode a été mise en pratique dans divers contextes éducationnels et professionnels. Bien qu'il y ait plus d'une façon d'utiliser les portfolios pour l'évaluation, les éléments de base suivants sont incontournables :

- un endroit pour rassembler tout le matériel, comme une chemise, une boîte, un classeur ou un espace numérique;
- du contenu montrant l'évolution de l'apprentissage par rapport à un programme d'études particulier ou des objectifs fixés;
- des normes et des critères d'évaluation qui sont clairs et connus de tous;
- la participation des apprenants;
- une réflexion sur l'apprentissage.

IRCC s'est donné pour priorité d'élaborer une méthode d'ELBP suivant les recommandations de plusieurs études de référence sur la formation linguistique au Canada. Makosky (2008) et Nagy et Stewart (2009) ont remarqué que l'évaluation dans les programmes de Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) n'était ni systématique ni uniforme. Des préoccupations ont été émises au sujet de la fiabilité des programmes associés aux niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC). Ces rapports ont ainsi mis en lumière la nécessité, pour le gouvernement fédéral, de mettre en œuvre un protocole d'évaluation linguistique plus authentique et planifié par les instructeurs dans les programmes de formation linguistique fédéraux. Une étude intergouvernementale sur la formation linguistique de base offerte aux nouveaux arrivants partout au Canada a recommandé à IRCC d'adopter à l'échelle nationale une méthode d'évaluation linguistique basée sur le portfolio pour déterminer le progrès des apprenants⁵.

⁵ Forum fédéral-provincial-territorial, 2009. « Pan-Canadian Environmental Scan », préparé par la division des politiques et programmes de l'emploi et de l'immigration de l'Alberta, Calgary.



Avantages de l'ELBP

L'ELBP permet d'améliorer considérablement la qualité du travail d'évaluation. Elle permet entre autres :

- de clarifier et partager les intentions d'apprentissage et les critères de réussite : l'apprentissage d'une langue s'améliore lorsque les objectifs et les critères de succès sont clairs pour les apprenants;
- d'apporter aux apprenants une rétroaction qui leur permette de préparer la suite de leur travail : l'apprentissage d'une langue s'améliore lorsque la rétroaction, liée à des critères, est orientée vers l'action et aborde ce que l'apprenant doit améliorer;
- d'encourager les étudiants à prendre en charge leur apprentissage : l'apprentissage d'une langue s'améliore lorsque les apprenants prennent en charge leur apprentissage et utilisent des critères convenus pour effectuer leur autoévaluation et réfléchir à ce qu'ils ont appris;
- de favoriser la collaboration entre apprenants de façon à ce qu'ils s'entraident: l'apprentissage d'une langue s'améliore lorsque les apprenants s'engagent dans une évaluation par les pairs centrée sur l'apprentissage.

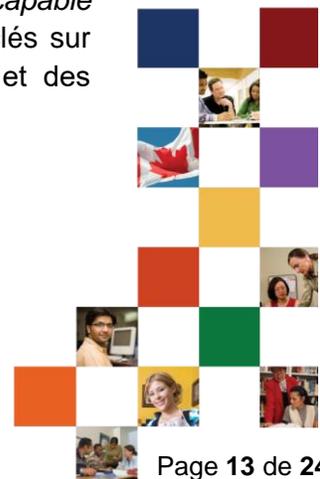
En ce qui concerne le travail des administrateurs de programmes, l'ELBP facilite la communication et la compréhension entre les instructeurs et les administrateurs au moment de faire passer un apprenant au niveau suivant et de réorganiser les classes. De plus, l'uniformité de la démarche d'évaluation facilite la communication entre les administrateurs du programme et les personnes responsables de la planification à grande échelle.

L'ELBP et les principes des NCLC

L'ELBP est appliqué dans le respect des normes et orientations des NCLC. Il prend en compte les niveaux 1 à 8 des NCLC dans les quatre habiletés (compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit, expression écrite).

L'ELBP s'appuie sur les descripteurs de compétence clés. Dans les NCLC, les descripteurs de compétences clés indiquent ce que les apprenants *peuvent faire* quand ils communiquent de façon générale. On trouve dans le document « Mon Portfolio NCLC » les listes *Je suis capable de*. Ces listes illustrent en langage clair et simple les descripteurs de compétence clés sur lesquels l'instructeur et l'apprenant pourront s'appuyer pour discuter des progrès et des objectifs à atteindre.

L'ELBP est synonyme d'enseignement et d'évaluation par la tâche. Dans les NCLC, les descripteurs de compétences clés sont illustrés par des exemples de tâches. Les tâches sont des activités de communication complexes qui exigent des personnes impliquées qu'elles mobilisent différentes habiletés, ressources et stratégies pour les réaliser. La section Mes documents du portfolio permet justement de regrouper des échantillons de tâches réalisées en classe.



L'enseignement par la tâche répond aux besoins réels des apprenants et s'inscrit dans les contextes de la collectivité, des études et du travail. Ces contextes correspondent aux besoins prioritaires des immigrants adultes.

L'utilisation de l'ELBP en classe

Au début du programme, l'apprenant, guidé par l'instructeur, recueille des documents qui serviront de données de base pour son portfolio : les résultats du test initial de classement réalisé à l'aide de la Batterie de tests de classement (la BTC-NCLC), des échantillons linguistiques, l'évaluation de ses besoins, l'énoncé de ses objectifs, etc. Ces documents permettent d'établir le profil d'un apprenant en début d'apprentissage et servent de point de comparaison pour évaluer et discuter de ses progrès. Ils sont placés dans la section Mes documents.

Dans le cadre du cycle d'enseignement tout au long du programme, les apprenants recueillent d'autres traces de leur apprentissage pour les quatre habiletés de compétence langagière : compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite. Ces traces comprennent des tâches d'évaluation administrées par l'instructeur et des tâches de communication évaluées par les pairs pendant la formation. Durant toute la session, l'apprenant est invité à s'autoévaluer et à réfléchir sciemment à sa démarche d'apprentissage linguistique. À intervalles clés, il discute avec l'instructeur de ses travaux pour évaluer ses progrès en fonction de ses objectifs, pour dégager les difficultés récurrentes ou nouvelles et pour discuter de stratégies afin de les surmonter. L'instructeur se sert de ces discussions pour modifier ou affiner son enseignement si les progrès ne sont pas significatifs. À la fin de la session ou du programme, l'instructeur passe en revue les documents que contient la section Mes documents de l'apprenant, évalue l'apprentissage linguistique et prépare un rapport de progrès. L'instructeur fonde sa décision sur l'examen de 8 à 10 pièces justificatives par habileté. L'apprenant doit donc avoir accumulé 40 tâches d'évaluation environ pour démontrer qu'il a atteint le NCLC suivant. L'apprenant doit avoir démontré l'atteinte de la majorité (de 70% à 100%) des descripteurs du NCLC.

L'instructeur rencontre ensuite l'apprenant pour passer en revue ce rapport. Le contenu du rapport se justifie par les documents du portfolio.



V. La formation à l'ELBP

Les intervenants des formations en lien avec l'ELBP sont en partie les mêmes que ceux cités dans la présentation des NCLC, à savoir : les instructeurs; les champions; les responsables et coordinateurs de programmes.

La formation à l'ELBP est une recommandation d'IRCC et s'adresse à tous les instructeurs de français langue seconde, aux niveaux provincial et fédéral, partout au Canada (programmes CLIC et FLS). Toutefois, il est important de souligner que les administrateurs sont eux-mêmes invités à participer à la formation. Ils peuvent également prendre contact avec le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens en tout temps pour poser des questions ou faire des commentaires.

L'instructeur doit préparer une analyse des besoins pour ses apprenants, puis des tâches adaptées à ces besoins. Pour chaque tâche, il remplit un document clarifiant sa démarche dans le respect des NCLC et de l'ELBP. En annexe ([annexe A](#)) de ce guide, vous pouvez découvrir le document dont les annotations permettent de comprendre les attentes en vue de la certification.

Pour obtenir la certification en ELBP, l'instructeur doit d'abord suivre l'autoformation en ligne (le Camp de formation et l'Introduction à l'ELBP), offerte par le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC). Il demande à son administrateur de l'inscrire pour y avoir accès. Après l'autoformation en ligne, l'instructeur doit présenter les pièces suivantes au CNCLC :

- Une analyse des besoins et les objectifs d'apprentissage d'un apprenant
- Deux tâches d'évaluation en expression orale
- Deux tâches d'évaluation en expression écrite
- Deux tâches d'évaluation en compréhension de l'écrit
- Deux tâches d'évaluation en compréhension de l'oral

Il numérise les pièces justificatives et les envoie à l'adresse courriel du certificateur ou de la certificateur désigné. Il envoie d'abord l'analyse des besoins, puis les tâches, une par une. Une rencontre de présentation est prévue au début de la formation.

Le certificateur décide de l'ordre des habiletés dans lequel l'instructeur présente les tâches d'évaluation annotées selon une logique pédagogique (du simple au complexe). Après avoir préparé sa tâche, l'instructeur doit la faire effectuer en classe par des apprenants. Il doit transmettre au certificateur le document de préparation et un exemple de grille d'évaluation remplie avec les commentaires adressés à l'apprenant évalué. Dans le cadre de cette formation de base à l'ELBP, chaque tâche doit viser uniquement un NCLC, une habileté et un domaine de compétence. Il s'agit en effet d'une formation initiale (dite de base) qui s'adresse à tous les instructeurs travaillant avec l'ELBP, qu'ils soient novices ou aguerris. Cette formation, par exemple, n'inclut pas la formation à l'utilisation des critères de réussite. Cette formation s'adresse à tous et n'est donc pas contextualisée. Cela signifie que les exigences ne peuvent être adaptées à des besoins personnels ou institutionnels.



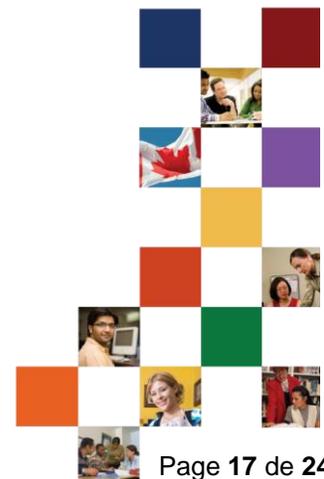
Seules les modalités de communication entre le certificateur et l'instructeur peuvent faire l'objet d'une négociation. Les certificateurs, quant à eux, ne sont pas autorisés à parler au nom du CNCLC. Ils doivent appliquer le protocole de certification. Ils travaillent en équipe et partagent leur expertise et leurs réflexions. Cela assure l'uniformité de la certification et l'équité pour tous les candidats. Le document d'information destiné aux instructeurs est disponible en annexe de ce guide ([annexe B](#)).

Dans le cadre de l'élaboration de ce guide sur l'Évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP), notre objectif était de regrouper les informations et extraits essentiels issus de différentes ressources du Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens. En amont de sa création, nous avons pour objectif de permettre aux lecteurs cibles, à savoir les responsables et coordonnateurs de programmes, de s'impliquer par leurs questions et commentaires dans la création d'un document adapté à leurs besoins. Le défi était grand tant le profil des responsables est varié et complexe. Le guide, divisé en quatre grandes parties nous a permis d'aborder les aspects de la notion de cadre de référence pour les langues, les niveaux de compétence linguistique canadiens, l'ELBP ainsi que le protocole de la formation offerte aux instructeurs en vue de leur certification.



Références

- Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (2013). *NCLC : Trousse de soutien en français langue seconde*. Ottawa, Canada.
- Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (2012). *Cadre théorique des niveaux de compétence linguistique canadiens*. Ottawa, Canada.
- Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (2012). *Niveaux de compétence linguistique canadiens: français langue seconde pour adultes*. Ottawa : Canada.
- Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (2012). *Canadian Language Benchmarks: ESL for Adults*. Ottawa, Canada.
- Conseil de l'Europe. (2001). *Un cadre européen de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Paris : Didier.
- Miaskovsky, L. (2008). *The Feasibility and Way Forward for a Standardized Exit Assessment and Test for Newcomers in LINC Training. Internal Report*. Ottawa: Citoyenneté et immigration Canada.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français pour personnes immigrantes adultes*. Gouvernement du Québec.
- Nagy, P. et Stewart, G. (2009). *Research Study on Potential Approaches to Second Language Assessment*. Ottawa: Citoyenneté et immigration Canada.



Annexe A

Comment remplir une grille d'évaluation?

Modèle de grille d'évaluation annotée

Vous trouverez ci-dessous un modèle de grille d'évaluation à utiliser dans le cadre de l'ELBP.

- Grille d'évaluation de base : un NCLC, un domaine

Nous avons annoté chacune des rubriques. Les exemples utilisés sont extraits et adaptés du module Tourisme. Pour consulter le module complet, veuillez vous rendre sur elbpld.language.ca.

Vous obtiendrez des grilles vierges en format Word, prêtes à l'emploi sur le site elbpld.language.ca.

Remarque : Cette grille est un modèle et les instructeurs sont libres de choisir un autre type d'outil pour les tâches d'évaluation ou de modifier le modèle proposé.

Voici la grille d'évaluation de base. Les pages suivantes présentent des sections spécifiques de la grille pour mieux décrire ses différentes composantes.

Grille d'évaluation de base

Tâche d'évaluation de l'expression écrite — NCLC 5

Nom : _____ Date : _____

NCLC	5	Habilité	Expression écrite	Domaine	I. Relations interpersonnelles
Descripteur de compétence clé	Écrire de courts messages personnels, simples à modérément complexes, informels ou formels, à des fins sociales (journal personnel, commentaires sur un réseau social).				
Tâche d'évaluation	Après avoir participé à une visite touristique, raconter son expérience sur un blogue spécialisé (ou un réseau social).				

CRITÈRES D'ÉVALUATION	Repond au critère	Pas tout à fait
Critère holistique :		
* L'apprenant est capable d'accomplir la tâche.		
Critères analytiques :		
* Appuie les idées principales d'information complémentaire.		
Utilise correctement plusieurs verbes au passé composé.		
Utilise un ton approprié.		
* Utilise correctement des expressions et du vocabulaire pour exprimer ses sentiments (je suis ravi ; c'était inoubliable).		

Critères de succès de la tâche :

4 critères sur 5, dont les critères avec astérisque (*)

Votre score : / Succès de la tâche : OUI - PAS TOUT À FAIT

Ce que vous avez bien réussi :	Ce qu'il faut travailler :



Le NCLC : Indiquez le NCLC visé. Par exemple, dans un cours de NCLC 5, les apprenants ont achevé le NCLC 4; ils visent le NCLC 5 et sont donc évalués à l'aide de tâches de NCLC 5.

L'habileté : Choisissez l'une des quatre habiletés des NCLC : compréhension de l'oral; expression orale; compréhension de l'écrit; expression écrite.

Le descripteur de compétence clé : Choisissez un descripteur de compétence clé. Dans les NCLC, chaque domaine compte d'un à trois descripteurs de compétence clé. Votre descripteur doit correspondre au domaine choisi. Veillez à recopier le descripteur tel qu'il est énoncé dans les NCLC.

NCLC	5	Habilitété	Expression écrite	Domaine	I. Relations interpersonnelles
Descripteur de compétence clé	Écrire de courts messages personnels, simples à modérément complexes, informels ou formels, à des fins sociales (journal personnel, commentaires sur un réseau social).				
Tâche d'évaluation	Après avoir participé à une visite touristique, raconter son expérience sur un blogue spécialisé (ou un réseau social).				

La tâche d'évaluation : Formulez clairement et simplement une tâche d'évaluation qui reflète le plus possible la vie réelle, c'est-à-dire une tâche du quotidien de votre apprenant qui lui sera nécessaire (l'analyse des besoins vous aide à cerner les tâches de la vie réelle). Cette tâche d'évaluation doit correspondre au NCLC visé. Vous vous en assurez en lisant l'information sur le NCLC sous l'habileté visée, plus précisément les rubriques *Profils de compétence*, *Contexte de communication*, *L'apprenant peut manifester les comportements langagiers suivants...*, ainsi que les *descripteurs de compétence clés* et les *indicateurs de performance*.

Le domaine de compétence : Choisissez un domaine des NCLC. Chaque habileté des NCLC compte quatre domaines de compétence : Relations interpersonnelles, Consignes (ou Reproduction et représentation de l'information pour l'expression écrite seulement), Persuasion (ou Message sur les affaires et services pour la compréhension de l'écrit et l'expression écrite) et Information.

Les critères d'évaluation : Établissez les critères d'évaluation qui permettront de poser un jugement sur la performance de l'apprenant. Ils doivent concorder avec l'habileté, le NCLC, le domaine et le descripteur de compétence visés ainsi qu'avec la tâche d'évaluation. Pour établir les critères d'évaluation, demandez-vous : « Que doit essentiellement faire l'apprenant pour réussir la tâche? ». Les critères d'évaluation doivent se compléter les uns les autres, et vous devez les expliquer aux apprenants avant l'évaluation.

Le critère holistique : Définissez un seul critère holistique, qui permettra de poser un jugement sur l'efficacité globale de la performance.

CRITÈRES D'ÉVALUATION	Répond au critère	Pas tout à fait
Critère holistique :		
* L'apprenant est capable d'accomplir la tâche.		
Critères analytiques :		
* Appuie les idées principales d'information complémentaire.		
Utilise correctement plusieurs verbes au passé composé.		
Utilise un ton approprié.		
* Utilise correctement des expressions et du vocabulaire pour exprimer ses sentiments (<i>je suis ravi ; c'était inoubliable</i>).		

Les critères analytiques : Établissez des critères analytiques. Ces critères précis permettront d'évaluer la qualité de la communication (bon usage du passé composé, des indicateurs de succession, des formules de politesse, etc.). Les critères analytiques doivent :

- Être essentiels à l'efficacité de la communication. Par exemple, lorsque des interlocuteurs se présentent l'un à l'autre, l'usage du non-verbal (contact visuel, poignée de main) est essentiel à l'efficacité de la communication. Dans une autre situation de communication, il s'agirait d'utiliser judicieusement des stratégies de gestion de la conversation, comme poser des questions pour approfondir la conversation.
- Avoir un lien avec l'enseignement et l'apprentissage. Si la tâche d'évaluation exige l'usage de marqueurs de relation, vous les aurez préalablement enseignés ou revus en classe.

Le **nombre de critères analytiques** dépend du NCLC visé. Les lignes directrices ne prévoient pas de strict maximum, mais représentent des recommandations découlant de l'expérience des instructeurs. On conseille de **limiter les critères analytiques à quatre au stade I (NCLC 1 à 4)**. Il est possible de les limiter à deux ou trois aux NCLC 1 et 2. Aux stades II (NCLC 5 à 8) et III (NCLC 9 à 12), on recommande de les limiter à six.

Pour vous aider à définir les critères analytiques, inspirez-vous de l'information sous les rubriques *L'apprenant peut manifester les comportements langagiers suivants...*, *Indicateurs de performance* et *Paramètres de progression*.

Les critères de succès : Précisez les critères de succès parmi les critères d'évaluation. Les critères de succès permettent de juger si la tâche est réussie. Ils sont marqués d'un astérisque. Le critère holistique doit faire partie des critères de succès. Vous devez également indiquer le nombre total de critères auxquels l'apprenant doit répondre pour réussir la tâche. Nous recommandons le **critère holistique et 70 % des critères analytiques**. Dans cet exemple, l'apprenant doit avoir répondu à quatre critères sur cinq, qui comprennent les trois critères de succès marqués d'un astérisque.

Critères de succès de la tâche :

4 critères sur 5, dont les critères avec astérisque (*)

Votre score : /

Succès de la tâche : OUI - PAS TOUT À FAIT

Ce que vous avez bien réussi :

Ce qu'il faut travailler :

Ce que vous avez bien réussi : Précisez ce que l'apprenant a réussi. Faire le bilan des problèmes ne suffit pas. Privilégiez une rétroaction visant des éléments concrets, comme « Tu as très bien structuré ton texte en utilisant les marqueurs de relations », plutôt qu'une rétroaction uniquement appréciative de type « Excellent travail! ».

Ce qu'il faut travailler : Soulignez ce que l'apprenant doit travailler. La rétroaction devrait être dynamique, c'est-à-dire viser des mesures concrètes et détailler ce que l'apprenant doit faire pour s'améliorer. Ainsi, vous pouvez lui proposer des pistes de travail (ressources et autres) ou lui demander comment il envisage de progresser par rapport à tel ou tel aspect langagier.

Annexe B

Certification en ELBP des instructeurs CLIC et FLS

Qu'est-ce que la certification en ELBP?

La certification en Évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP) délivrée à un instructeur signifie qu'il maîtrise les fondements de l'évaluation et l'enseignement axés sur la tâche de la vie réelle et qu'il est capable de mettre en pratique les principes de l'évaluation au service de l'apprentissage.

Mise en œuvre de l'ELBP en classe

L'ELBP va au-delà de l'utilisation du Portfolio en ligne des NCLC. Cet espace lui sert à déposer certains travaux, afin de garder des traces de ses progrès. Il l'incite aussi à réfléchir sur l'apprentissage tout au long de sa formation linguistique. L'instructeur et l'apprenant passent les traces du travail en revue ensemble pour constater les progrès et faire le bilan de ce qu'il reste à apprendre. L'apprenant est au cœur de la planification; il détermine lui-même ses objectifs et prend son apprentissage en main.

L'ELBP est une méthode d'évaluation et d'enseignement basée sur la tâche. Il importe que l'apprenant en comprenne bien le but pour fournir sa coopération dans l'utilisation du portfolio numérique. L'apprenant devra, comme l'instructeur, s'habituer à ce nouveau matériel dans lequel il trouvera ses travaux notés et des tests de fin de session pour confirmer qu'il passe au niveau suivant. Comme l'indique le document L'Évaluation linguistique basée sur le portfolio (ELBP) : un guide à l'intention des instructeurs, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), on recommande que l'instructeur fonde sa décision sur l'examen de 8 à 10 pièces justificatives par habileté. L'apprenant doit donc avoir accumulé quelque 40 tâches d'évaluation pour démontrer qu'il a atteint le NCLC suivant, le cas échéant. L'apprenant doit avoir démontré l'atteinte de la majorité (de 70% à 100%) des descripteurs du NCLC.

Au début de la session, le portfolio ne contiendra évidemment pas 8 à 10 tâches d'évaluation par habileté. Le plus important est de bien comprendre l'évaluation et l'enseignement axés sur la tâche de la vie réelle et arrivés aux NCLC.

Pour obtenir la certification en ELBP, l'instructeur doit d'abord suivre l'autoformation en ligne (le Camp de formation et l'Introduction aux NCLC), offerte par le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC). Il demande à son administrateur de l'inscrire pour avoir accès au Camp de formation NCLC et à l'Introduction aux NCLC. Après l'autoformation en ligne, l'instructeur doit présenter les pièces suivantes au certificateur :

- Une analyse des besoins et les objectifs d'apprentissage d'un apprenant
- Deux tâches d'évaluation en expression orale
- Deux tâches d'évaluation en expression écrite
- Deux tâches d'évaluation en compréhension de l'écrit
- Deux tâches d'évaluation en compréhension de l'oral



Il numérise les pièces justificatives et les envoie à l'adresse courriel du certificateur ou de la certificatrice désigné. Il envoie d'abord l'analyse des besoins puis les tâches, une par une. Une rencontre de présentation est prévue au début de la formation.

Le certificateur décide de l'ordre des habiletés selon une logique pédagogique (du simple au complexe). Après avoir préparé sa tâche, l'instructeur doit la faire passer en classe. Il doit transmettre au certificateur le document de préparation et un exemple de grille d'évaluation remplie avec les commentaires adressés à l'apprenant évalué. Dans le cadre de cette formation de base à l'ELBP, chaque tâche doit viser uniquement un niveau des NCLC, une habileté et un domaine de compétence. Il s'agit en effet d'une formation initiale (dite de base) qui s'adresse à tous les instructeurs travaillant avec l'ELBP, qu'ils soient novices ou aguerris. Cette formation, par exemple, n'inclut pas l'apprentissage de l'utilisation des critères de réussite. Cette formation s'adresse à tous et n'est donc pas contextualisée, cela veut dire que les exigences ne peuvent pas être adaptées à des besoins personnels ou institutionnels. Seules les modalités de communication entre le certificateur et l'instructeur peuvent faire l'objet d'une négociation. Les certificateurs quant à eux ne sont pas autorisés à parler au nom du CNCLC. Ils doivent appliquer le protocole de certification. Ils travaillent en équipe et partagent leur expertise et leur réflexion. Cela assure l'uniformité de la certification et l'équité pour tous les candidats.

Les critères d'évaluation des pièces du portfolio par le CNCLC sont les suivants :

- 1. L'ensemble de l'information et des documents demandés est présenté.**
- 2. Analyse des besoins**
 - a. Le formulaire d'analyse des besoins est adapté au niveau des apprenants
 - b. L'apprenant y a ajouté ses objectifs pour la session
- 3. Tâche d'évaluation**
 - a. Il s'agit d'une tâche que l'apprenant pourrait accomplir dans sa vie réelle
 - b. Elle est associée à un descripteur de compétence clé
 - c. Elle est adaptée aux NCLC de la classe
 - d. Elle respecte le contexte de communication
 - e. Elle a été enseignée en classe
- 4. Information à fournir avec chaque tâche d'évaluation**
 - a. Le NCLC visé
 - b. Le descripteur de compétence clé
 - c. La tâche
 - d. Les instructions données à l'apprenant
 - e. Les critères d'évaluation
 - f. La copie de l'apprenant
 - g. La rétroaction dynamique de l'instructeur



5. Critères d'évaluation

- a. Ils sont clairs (compréhensibles pour l'apprenant) et reflètent le niveau
- b. Ils sont liés au contenu langagier nécessaire pour réaliser la tâche qui a été enseignée en classe
- c. Ils se composent d'un critère holistique et de critères analytiques
- d. Ils sont en nombre raisonnable : trois à cinq, selon le niveau et la tâche
- e. Ils s'inspirent des indicateurs de performance associés au descripteur de compétence

6. Rétroaction donnée à l'apprenant

- a. Elle est formative
- b. Elle l'aide à planifier la suite de son apprentissage
- c. Elle est précise et en lien avec les critères d'évaluation

Que sont les pièces justificatives?

Il s'agit des travaux versés au portfolio numérique de l'apprenant qui visent à démontrer la progression de son apprentissage. Ce sont des tâches d'évaluation ou des tâches de mise en pratique des compétences. Ce ne sont pas des activités de développement des compétences (exercices de grammaire, par exemple).

